

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes (S.S.I.A.P) niveau 2

RECYCLAGE

Formations Incendie Réseau Entrepreneurs



FORMATION EN PRESENTIEL

Public

Chef d'équipe des services de sécurité incendie souhaitant prendre en compte les évolutions de la réglementation pour assurer la fonction de Chef d'équipe des services de sécurité incendie.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de la formation SSIAP 2 RECYCLAGE est une vérification triennale des acquis des Chefs d'Equipe des services de Sécurité Incendie en activité ou pouvant justifier d'une période de 1607 heures de travail dans la fonction durant les 36 derniers mois.

Prérequis

Etre titulaire du SSIAP 2
AFPS ou PSC 1 ou PSE (de moins de 2 ans) ou SST en cours de validité
Aptitude médicale physique spécifique adaptée (de moins de 3 mois)
Avoir exercé dans la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois (attestation d'employeur)
Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

14 heures*

*Hors temps d'examen et de déplacement

Tarif *Nous consulter

CONTENU

La formation

Réglementation Sécurité Incendie :

- Principes fondamentaux de la sécurité incendie dans les IGH et ERP (évacuation des occupants, éclairage normal de sécurité, accessibilité et mise en service des moyens de secours, système de sécurité incendie)
- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Exercices pratiques : Gestion d'alarme

- alerte sapeurs pompiers
- gestion d'une évacuation
- réception et guidage des secours
- compte-rendu à la hiérarchie
- gestion du PC en situation de crise

Organiser une séance de formation :

- Séquence pédagogique de formation des agents de l'équipe

Méthodes pédagogiques :

- pratique de l'animation, déroulement chronologique d'une séance

Management de l'équipe de sécurité :

- Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité (organiser l'accueil d'un nouvel agent, assurer la formation des agents, motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens, gestion des documents administratifs)

Le formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent. Nos formateurs partenaires sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences. Nos centres partenaires disposent des agréments préfectoraux nécessaires. F.I.R.E Formations est certifié QUALIOPI pour ces actions de formation ; il répond ainsi aux indicateurs d'appréciation relatifs à la qualité des actions concourant au développement des compétences. Cette certification est reconnue COFRAC. Les diplômes ou les agréments de nos partenaires sont disponibles sur demande.

ORGANISATION

➤ Limite d'effectif

minimum : 4 participants

maximum : 12 participants

➤ Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Supports de cours individuels
- SSI de catégorie A
- Circuit de vérification et de ronde
- Visite d'IGH

L'équipement est fourni et mis à disposition des stagiaires, encadrés par le formateur.

➤ Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

- Test de connaissances et bilan pédagogique validé par le directeur des formations
- Certificat de qualification SSIAP 2 délivré par le Ministère de l'Intérieur
- Attestation de recyclage

Fiche France Compétences :

Répertoire spécifique – [Fiche n°1401](#)